

FONDATION

TRANSIT

URGENCE-ÉVALUATION-AEMO
NOTFALL-EVALUATION-SPFB

Rapport annuel
2016



Lieu d'accueil d'urgence et d'évaluation de situations
Service AEMO

Route du Platy 7
1752 Villars-sur-Glâne
www.fondation-transit.ch

Sommaire

Conseil de fondation et comité	Page 1
Collaborateurs	Page 2
Rapport de la Présidente	Page 3
Rapport du directeur	
AEMO	Page 4
Lieu d'accueil	Page 6
Donateurs	Page 10
Rapport de l'organe de révision	Page 11
Bilan et comptes 2016 :	
AEMO	Page 12
Bilan et comptes 2016 :	
Lieu d'accueil	Page 14

Conseil de fondation

Comité

Présidente	:	de WECK Antoinette
Vice-présidente	:	SCHAEFER Marie
Membre	:	PASQUIER Jean-Claude

Conseil	:	BIELMANN Gilbert de WECK Noëlle DUVANEL Géraldine ERARD David
----------------	---	--

Site internet

Vous trouverez d'autres informations concernant les activités de Transit sur le site internet de la Fondation : <http://www.fondation-transit.ch/>

Collaborateurs

Directeur

SCHWEIZER Pascal

Secrétaire

STUCKY Patricia, GREMAUD Delphine (apprentie)

Intendance

MACE Mélanie, MONNEY Janaina

Comptable (mandat)

DENERVAUD Martine

Superviseur (mandat)

SAUZET Dominique

Lieu d'accueil d'urgence et d'évaluation de situations

Educateurs/trices

BALESTRA Luana, CHUARD Virginie, DE CLERCK Marc, HUMBERT Martin, MANFRE Federica, PAGE Céline, SAGHIR Frédéric, SANDJO Chantal, SCHULTHEISS Rachel, SID'AMAR Kerima, SUTTER Davide

Educateurs/trices stagiaires

ESPOSITO Lucia, JONIN Noémie, MANFRE Federica, PEIRY Pauline, WAEBER Célestine

Veilles actives

BERTSCHY Nelly, LAUBSCHER-CAILLE Patricia, MACE Mélanie, MONNEY Janaina, XHEMALJI Avdi

Psychologue

GRIESSER Nathalie

Psychologues stagiaires

DUBUIS Bruno, GREMAUD Eline, REGAMEY Lucie

Service AEMO

Educateurs/trices

ACHERMANN Claudia, BALESTRA Luana, BERSET Joëlle, CORMINBOEUF Georges, CRETENAND Caroline, PYTHOUD Ramon, SIGRIST Caroline, VOGEL-CORDIER Marianne

Educateurs/trices stagiaires

MONOD Elsa

***R**apport de la Présidente*

Le problème lancinant **du manque de locaux** a constitué la principale préoccupation du comité. Le rapport de l'année passée annonçait qu'une solution se précisait pour résoudre ce problème, à savoir la construction d'un nouveau lieu d'accueil à Granges-Paccot. Après une année intensive de rencontres, d'analyses, de rapports et de suivi du dossier, la solution annoncée est en train de prendre forme. Une promesse de vente a été signée et, si tout se passe comme prévu, Transit pourrait prendre possession de ses nouveaux locaux en décembre.

Avec ces nouveaux locaux, Transit pourra à moyen terme disposer du double de places d'accueil. De nouveau, le foyer pourra remplir son rôle, c'est-à-dire recevoir les enfants quand il n'est pas trop tard, avant qu'un placement durable en institution soit la seule solution. Transit pourra aussi servir de lieu d'urgence, ce qu'il ne peut plus faire, toutes les places étant occupées continuellement.

Je tiens à remercier tout particulièrement notre directeur, Pascal Schweizer, qui a su endosser avec maestria l'habit de maître d'ouvrage et suivre avec efficacité ce dossier ainsi que les membres du comité qui se sont aussi investis pour faire aboutir ce projet. Le comité s'est réuni le 4 février et le 23 mars.

Un autre sujet préoccupant est **la situation de l'AEMO**. Depuis plusieurs mois, on assiste à une augmentation massive des demandes. En 2016, les demandes ont augmenté de 20% par rapport à l'année précédente. On est ainsi passé de 140 à 168 demandes annuelles. En outre, les situations se complexifient, ce qui a pour effet que les situations prennent plus de temps pour trouver une solution. Malheureusement, les ressources sont restées identiques ce qui a eu pour conséquence que la liste d'attente compte régulièrement plus de 30 à 40 demandes, soit une attente de 4 à 5 mois alors que les éducateurs suivent le double de situations de ce qui est normalement admis. Là aussi, cet état de faits compromet le but même de l'action, à savoir désamorcer le plus rapidement possible les situations avant qu'elles n'aboutissent au placement de l'enfant.

Une nouvelle fois, **la Fondation internationale de la Communauté de l'Emmanuel** a marqué sa générosité envers Transit par un don de CHF 5.000.- Le comité est très touché par le renouvellement de ce geste depuis de nombreuses années et tient à exprimer à cette fondation sa gratitude. Vu les nouveaux aménagements du lieu d'accueil, ce montant trouvera sans difficulté une utilisation pour les jeunes accueillis.

La collaboration avec **la Fondation CAP** continue pour la cinquième année. Cette fondation offre aux enfants et jeunes de Transit la possibilité de s'adonner à la grimpe pendant une journée, entourés par des professionnels. Ce défi permet à nos pensionnaires de découvrir en eux de nouvelles ressources ce qui ne peut que renforcer leur confiance en eux-mêmes.

Enfin, le comité remercie tous les collaborateurs de Transit qui continuent à faire face à une surcharge chronique de travail sans baisser les bras ni diminuer la qualité de l'accueil. C'est grâce à l'engagement de M. Schweizer et de ses collaborateurs que la réputation de Transit est connue de tout le canton. Qu'ils trouvent par ces lignes le témoignage de notre reconnaissance.

Antoinette de Weck
Présidente du Conseil de fondation

Rapport du directeur

Activités 2016 du Service d'action éducative en milieu ouvert (AEMO)

Evolution des statistiques 2007 – 2016

	Visites facturées ¹	Différence	Situations suivies	Montant de la Subvention	Différence
2016	1724	+46 (+2.75%)	257	605'000	-
2015	1678	-30 (-1.75%)	214	605'000	-
2014	1708	- 79 (-4.5%)	216	605'000	-
2013	1787	+ 18 (1%)	213	605'000	-
2012	1769	+149 (9%)	182	605'000	+55'000
2011	1620	+281 (21%)	193	550'000	+100'000
2010	1339	+74 (5.9%)	158	450'000	+75'000
2009	1265		148	375'000	

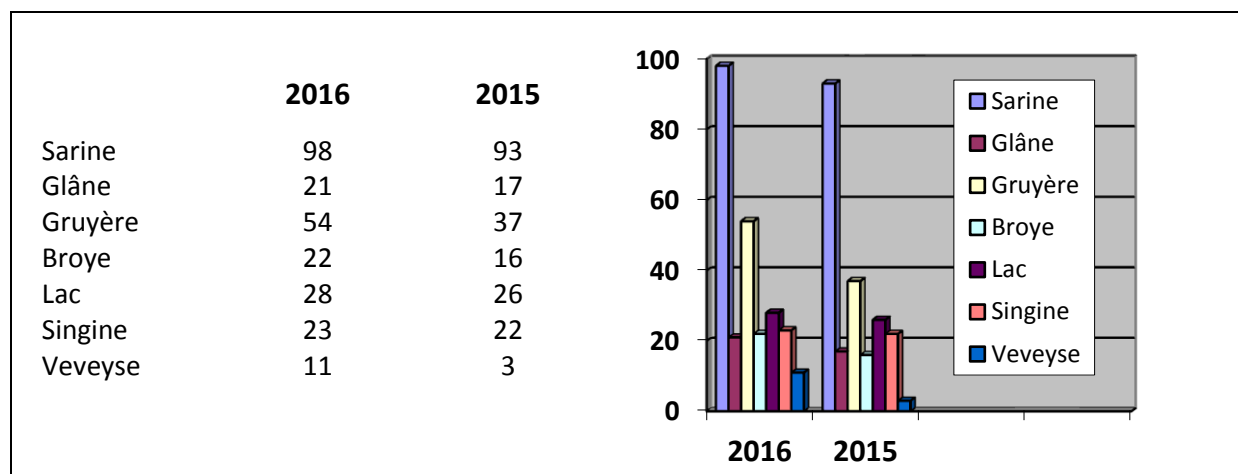
L'équipe éducative du Service AEMO est constituée de sept collaborateurs pour un total de 4.75 UPT et les postes de l'administration se montent à 0.20 UPT. Le montant de la subvention est resté stable. Un don de la LORO d'un montant de 15'000.- a permis une augmentation provisoire du taux d'activité d'une éducatrice.

En 2016, 257 familles ont été suivies par le Service AEMO, ce qui représente 480 enfants (fratries)², dont 282 garçons et 198 filles. 1944 entretiens ont été organisés (1603 visites effectuées + 44 «portes fermées» + 182 visites annulées + 77 entretiens de réseau Famille + 38 entretiens de réseau Professionnels). En raison de la complexité croissante des situations inscrites, le nombre d'entretiens de réseau a fortement augmenté. Les collaborateurs AEMO ont parcouru 58'000km dans tout le canton de Fribourg pour se rendre aux domiciles des familles suivies. 168 nouvelles demandes ont été déposées par le SEJ, ce qui représente une augmentation de 20% par rapport à l'année précédente. Le délai moyen d'attente entre la réception de la demande et le début du suivi a augmenté à plus de 12 semaines.

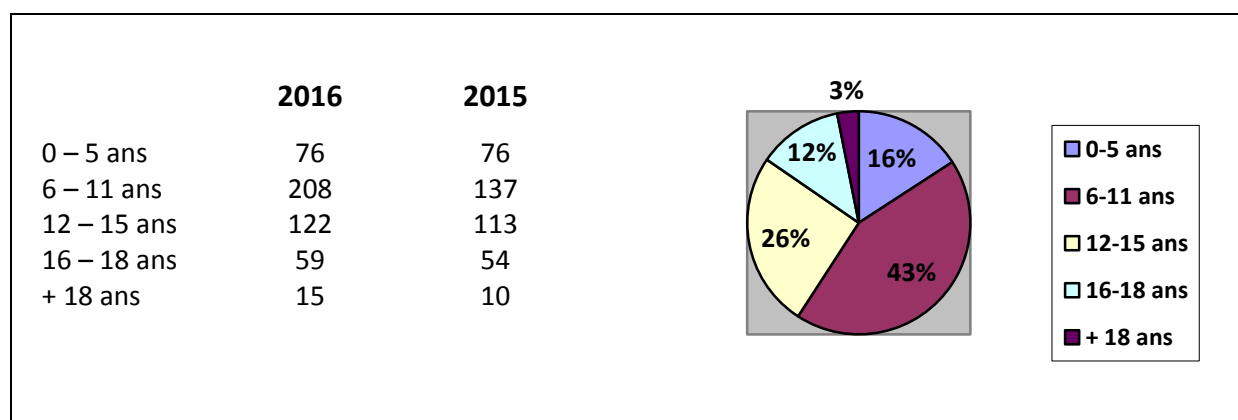
¹ Les visites facturées correspondent aux entretiens réalisés et aux « portes fermées ».

² Dans un but de prévention et de prise en charge globale, les frères et sœurs sont souvent intégrés au suivi dès la demande envoyée par le SEJ.

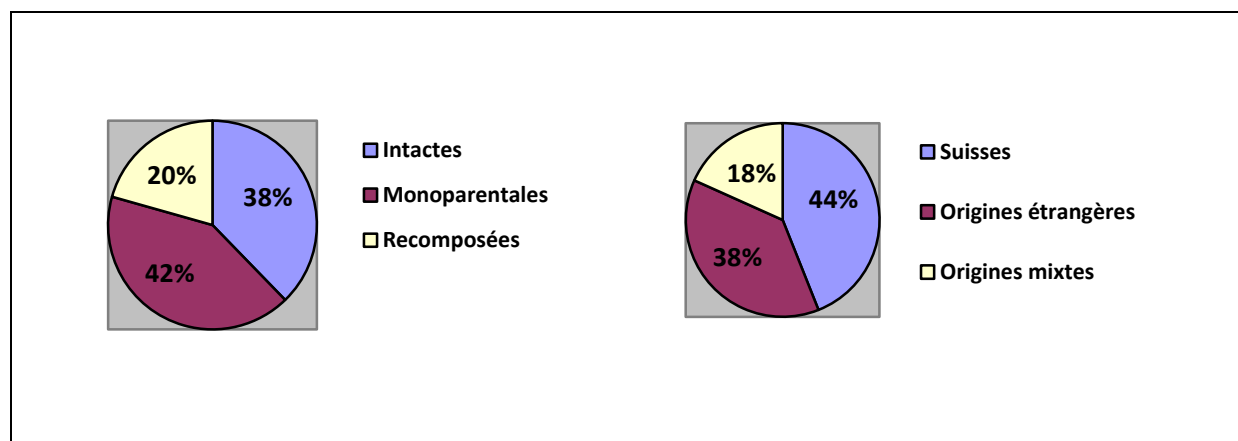
Situations suivies par district :



Enfants suivis par tranches d'âge :



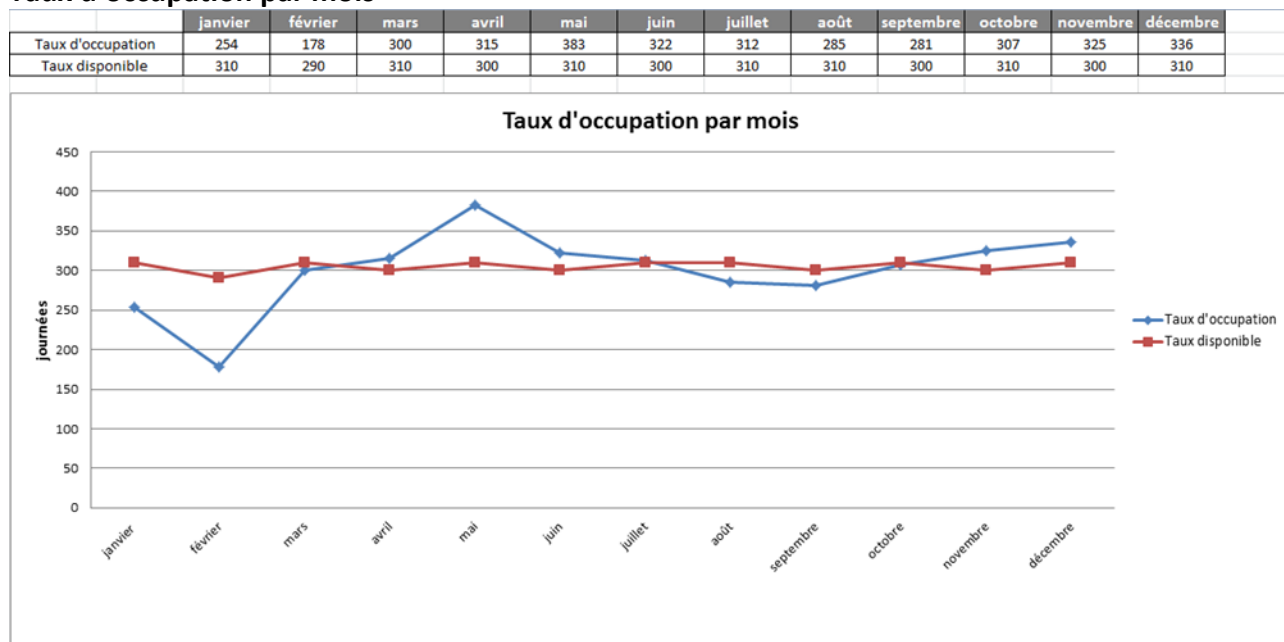
Configurations et origines des familles suivies :



Activités 2016 du lieu d'accueil d'urgence et d'évaluation de situations

En 2016, le foyer Transit a comptabilisé 3598 journées de placement pour un total de 63 enfants placés (28 filles et 33 garçons). A noter que 2 enfants ont été placés à deux reprises durant la même année.

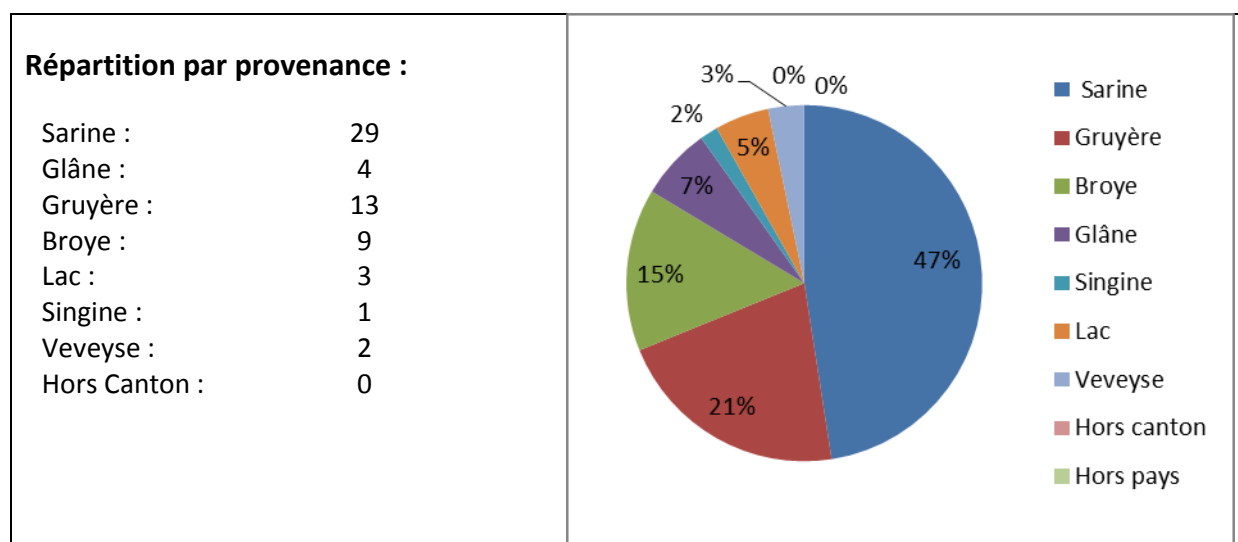
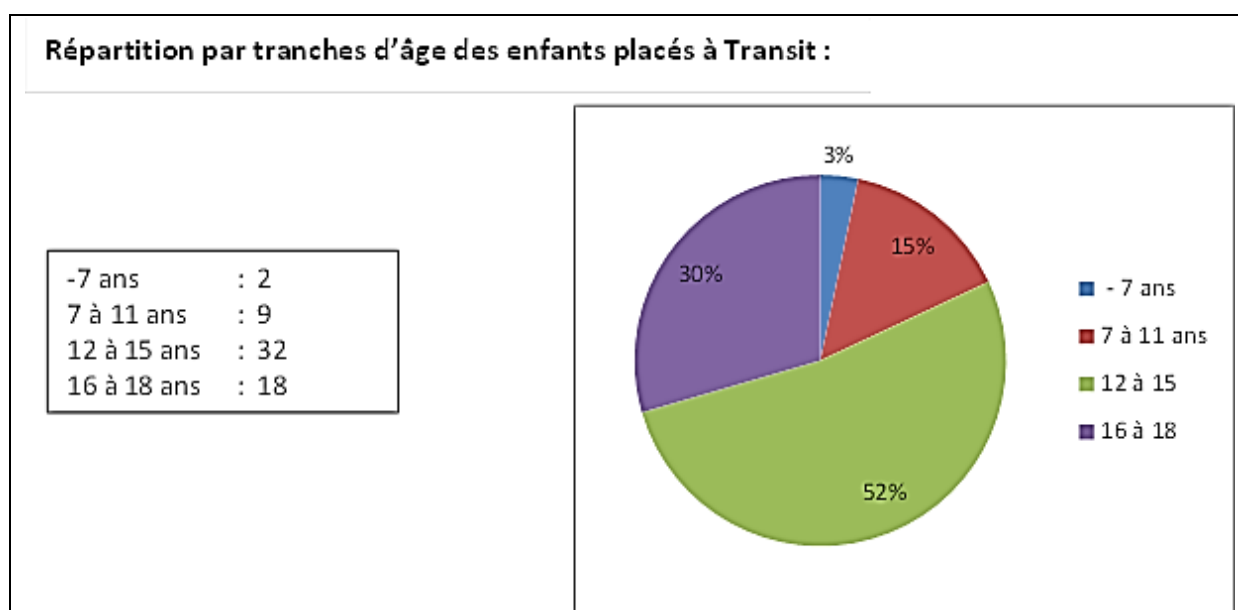
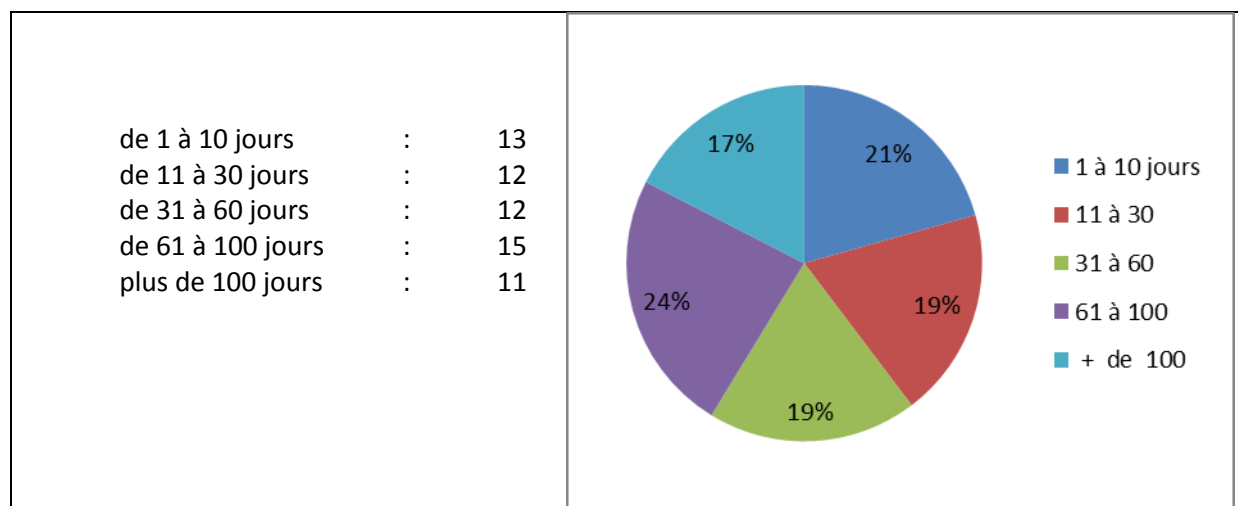
Taux d'occupation par mois³



Malgré le roulement important de l'effectif dû aux placements de courte durée⁴, le taux d'occupation du lieu d'accueil pour l'année 2016 a été de près de 99 % (3598 journées de placement sur un maximum de 3650). Les mois d'avril, mai, juin, novembre et décembre ont affiché un taux d'occupation mensuel de plus de 100%. Deux périodes plus calmes ont été observées, la première en début d'année, la seconde à la rentrée scolaire, comme chaque année.

³ Le taux disponible est obtenu en multipliant le nombre de jours de chaque mois par le nombre de places, soit 10. Il représente le taux de remplissage maximal. Le taux d'occupation représente le total effectif des journées de placement pour chaque mois.

⁴ Ce tournus occasionne des journées non comptabilisées dues au temps de remplacement nécessaire à l'organisation des placements. A chaque changement de résident, des journées de placements sont « perdues » du fait de l'intervalle inévitable entre le départ d'un jeune et l'arrivée du suivant. Ainsi, pour une moyenne de 65 placements par année, le temps d'organisation des placements, non comptabilisé dans le taux d'occupation, représente environ 200 journées.



Pour une évaluation continue ... du sens de chaque placement

Ces dernières années, une attention accrue a été portée à la bonne indication des placements, avec en arrière fond la question sensible des placements abusifs. Si cette réflexion est légitime, il est tout autant nécessaire de se pencher sur la pertinence de nos interventions, tout au long du placement. En effet, un placement est abusif lorsque d'autres mesures plus légères permettraient de l'éviter. Mais un placement justifié peut aussi devenir abusif s'il dure plus que ce qui est nécessaire. *Un foyer n'est pas une famille* et un placement ne doit représenter, sauf rares exceptions, qu'une mesure transitoire, même si cette étape peut durer plus ou moins longtemps. Or, est-on sûr que tout est toujours mis en œuvre pour en préparer la fin dans les meilleurs délais ?

Le sens du placement dépasse l'accompagnement de l'enfant pendant son séjour. Au-delà de la protection lors de l'accueil, le placement ne garde de sens que s'il permet d'agir sur les conditions qui l'ont rendu nécessaire. L'évaluation de la situation de l'enfant placé doit être un processus réfléchi et continu, qui implique autant que possible l'enfant lui-même, sa famille ainsi que le réseau en place. L'évaluation doit être suffisamment sensible pour permettre d'apprécier l'évolution de la situation de crise qui a précédé le placement. Les indicateurs d'un retour de l'enfant dans sa famille sont donc à chercher dans les dimensions personnelles, familiales et contextuelles de la situation. Or force est de constater que les observations qui occupent nos colloques se limitent trop souvent au comportement de l'enfant lui-même dans le cadre de l'institution qui l'accueille. Ce biais de l'évaluation donne trop d'importance au contexte institutionnel, au détriment du milieu de vie naturel. Un enfant qui se conforme au règlement du foyer aurait-il plus - ou moins ? - de chances de rentrer dans sa famille ?

Il n'est pas rare que l'enfant placé ne comprenne pas le sens de son placement, parfois parce que lui-même et sa famille n'ont pas été suffisamment intégrés dans la définition de la mesure. L'enfant qui ressent son placement comme injuste risque fort de présenter des attitudes et comportements d'opposition qui pourraient ensuite être retenus comme des arguments renforçant la nécessité de son placement, voire un durcissement de son encadrement, puisqu'il est un enfant « difficile ». Le concept de *légitimité destructrice* invite justement à montrer de la compréhension pour le manque de collaboration d'un enfant qui vit le placement non seulement comme la preuve d'un nouvel échec, mais aussi comme la confirmation d'un jugement négatif sur sa famille.

Dans les institutions socio-éducatives, l'évaluation est trop souvent laissée à l'appréciation subjective et à l'intuition, ce qui peut donner place, au sein des équipes éducatives, à une hiérarchie malsaine établie selon l'ancienneté, l'expérience ou la personnalité des éducateurs. La méfiance est de mise face aux tentatives d'implanter une évaluation mieux structurée et pro-active, perçue parfois comme une menace à la sacro-sainte « relation éducative ». Force est de constater que les formations de base des éducateurs délaissent complètement la question du diagnostic, qui devrait pourtant fonder toute intervention. Prendre le temps d'une évaluation, c'est d'abord montrer de l'intérêt et du respect pour l'enfant placé et pour les membres de sa famille. C'est aussi leur redonner un pouvoir dans la définition du problème et des objectifs. *L'évaluation est une étape cruciale de l'intervention.* Ne seriez-vous pas plus enclin à collaborer lorsque le chirurgien qui vous opère a pris le temps d'identifier votre problème en y intégrant vos propres observations ?

D'aucuns craignent, et à raison, une prise de pouvoir externe sur la définition de la problématique et des objectifs d'intervention, notamment lorsque le diagnostic est abandonné au seul regard psychiatrique. Il appartient donc à l'institution de définir sa propre manière d'appréhender la diversité et la complexité de chaque situation. Pour ce faire, l'évaluation devrait prendre en compte plusieurs sources d'information auprès de l'enfant placé ainsi que des membres de sa famille

(éléments d'anamnèse, observation directe, autoréférence, instruments de mesure) ; de plus, elle devrait permettre le regard croisé de plusieurs observateurs et être appliquée à intervalles réguliers. Une évaluation bien menée et construite *avec* une famille a valeur d'intervention dans la mesure où elle permet une prise de recul, un échange de points de vue et un changement de représentation sur la crise familiale, dans laquelle l'enfant placé est trop souvent désigné comme seul élément perturbateur. Une meilleure formation des éducateurs dans le domaine du diagnostic psychosocial permettrait de diminuer certains biais inhérents à l'approche empirique.

« Bien traiter », ce n'est pas seulement donner sécurité et confort à l'enfant placé, c'est aussi tout mettre en œuvre pour préparer sa sortie. A l'heure où les restrictions budgétaires font volontiers pression sur les dotations des groupes éducatifs, il est crucial de défendre la mise en place d'un soutien actif à la parentalité dès le premier jour du placement. *Il en va de la responsabilité des foyers d'éviter qu'une séparation nécessaire ne devienne une rupture durable.*

(texte à paraître dans le n°6 de Perspectives, périodique trimestriel de la CLES, Commission latine d'éducation sociale, en novembre 2017)

Conclusion

Comme annoncé l'an dernier, la Fondation va déménager à la fin de l'année 2017. Le lieu d'accueil, le service AEMO ainsi que les services administratifs disposeront de locaux modernes et spacieux. L'emplacement des Portes de Fribourg a été retenu parce qu'il permet de favoriser à la fois les placements transitoires et les prestations ambulatoires. Le déménagement aura lieu à la fin de l'année 2017 et l'ouverture du 2^{ème} groupe éducatif est envisagée pour la seconde moitié de 2018.



2017 a été une année de transition qui a servi à préparer le déménagement et l'agrandissement de la Fondation. Les collaborations ont été intenses et fructueuses avec nos nombreux partenaires, que je tiens à remercier vivement. Je souhaite souligner en particulier l'engagement sans faille du Conseil de fondation et de notre Présidente, ainsi que le soutien précieux du Service de la prévoyance sociale du canton de Fribourg et de l'Office fédéral de la justice. Enfin, j'aimerais remercier l'ensemble des collaborateurs de la Fondation pour leur état d'esprit constructif. Toutes ces forces mises en commun ont permis à notre ambitieux projet de se concrétiser.

Pascal SCHWEIZER, directeur

***D**onateurs*

Nous adressons nos remerciements chaleureux à nos généreux donateurs, lesquels nous soutiennent et nous encouragent dans notre activité. Leurs dons sont utilisés pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des jeunes et de leurs familles.

- **La Fondation Internationale de la Communauté de l'Emmanuel**, pour ses dons réguliers à la Fondation Transit, depuis plusieurs années.
- **La Fondation CAP, Constellation Active Performance**, qui offre gratuitement aux enfants accueillis par Transit des activités de dépassement de soi dans un encadrement sécurisé et chaleureux.
- **Paroisse réformée de Cordast**

